

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT

CENTRE INTERNATIONAL POUR LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS RELATIFS AUX

INVESTISSEMENTS

AGENCE MULTILATÉRALE DE GARANTIE DES INVESTISSEMENTS

J

Communiqué de presse n° 1(F)

29 septembre 2002

Discours d'ouverture de M. **AHMED MACKI**,
Président des Conseils des gouverneurs
et Gouverneur du Fonds et de la Banque pour **OMAN**,
en séance plénière

**Discours d'ouverture de M. Ahmed Macki,
Président des Conseils des gouverneurs
et Gouverneur du Fonds et de la Banque pour Oman,
en séance plénière**

Introduction

Monsieur le Directeur général du Fonds monétaire international, Monsieur le Président de la Banque mondiale, Mesdames et Messieurs les Gouverneurs, Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur et un privilège de vous accueillir aujourd'hui, à l'occasion de l'Assemblée annuelle 2002 du Fonds monétaire international et du Groupe de la Banque mondiale. Je voudrais exprimer d'abord, au nom des Conseils des Gouverneurs de nos institutions, mes sincères remerciements au Président des États-Unis et au peuple américain, qui nous offrent leur hospitalité, et témoigner aussi de notre profonde gratitude aux autorités et à la population de Washington, qui accueillent nos réunions.

Permettez-moi, enfin, de souhaiter la bienvenue au tout nouveau membre du FMI et de la Banque mondiale, le nouvel État indépendant du Timor oriental.

C'est un programme de travail chargé qui nous attend, et nous devons unir nos efforts si nous voulons accomplir des progrès tangibles. Je viens d'une région où l'on est pleinement conscient de la nécessité de coopérer avec ses voisins pour résoudre les problèmes d'intérêt commun et pour resserrer et approfondir les liens qui existent entre nous. Si le Sultanat d'Oman s'est développé à un rythme accéléré ces 30 dernières années, il le doit à cette stabilité qui est née des efforts de coopération déployés par notre population et de la collaboration que nous entretenons avec nos voisins de la région et nos principaux partenaires commerciaux.

Le développement économique d'Oman a été rendu possible par le maintien d'une politique budgétaire stricte et la maîtrise de l'inflation. Cet effort a été complété, ces dernières années, par un ambitieux programme de privatisations. Oman a encouragé les investisseurs internationaux à participer au développement de son secteur énergétique. Soucieux d'utiliser au mieux nos actifs, nous avons aussi encouragé ces investisseurs à prendre part à la privatisation de la gestion, des opérations et de la maintenance de nos principales installations portuaires et aéroportuaires. Enfin, nous avons coopéré avec un certain nombre d'institutions internationales pour mettre à jour nos lois et règlements, moderniser le secteur de la santé et améliorer notre système éducatif.

À l'échelon régional, Oman collabore avec ses voisins du Conseil de coopération du Golfe (CCG) pour harmoniser les politiques économiques. Nous travaillons aussi à la mise en place d'une union douanière du CCG d'ici janvier 2003. Enfin, Oman est un

partisan résolu de la coopération internationale, qui est le meilleur moyen selon nous de surmonter les difficultés auxquelles nous sommes tous confrontés.

Gérer la mondialisation en renforçant la coopération internationale

Comme vous le savez, le monde où nous vivons se caractérise par une intégration et une interdépendance toujours plus grandes. Le processus de mondialisation a ouvert à nos pays des perspectives de croissance et de prospérité sans précédent, mais il les a confrontés aussi à de nouveaux risques. À mesure que l'intégration gagne du terrain, la nécessité d'une action concertée s'impose à chacun de nous — pays développés et en développement, autorités nationales et internationales, secteurs publics et privés — si nous voulons nous assurer que les fruits de mondialisation seront partagés par tous.

Les diverses initiatives engagées pour favoriser la mondialisation sont importantes, et nous devons tous faire davantage pour répondre aux préoccupations qu'elles soulèvent dans divers milieux, tant dans les pays développés que dans ceux qui le sont moins.

Il est plus que jamais nécessaire de renforcer la coopération internationale pour guider le processus d'intégration mondiale et faciliter la réalisation de nos objectifs communs — la lutte contre la pauvreté, le développement durable de nos économies et la prévention des crises financières — et, de par leur dimension universelle, le FMI et la Banque mondiale sont mieux armés qu'aucune autre institution pour faciliter cette coopération et veiller à ce que chacun de nos pays puisse faire entendre sa voix.

Néanmoins, il est primordial que chaque pays, de son côté, montre la volonté politique et la résolution nécessaires pour conduire une politique judicieuse, se doter des institutions indispensables et créer un climat propice à une croissance économique fondée sur la bonne gouvernance et la primauté du droit.

L' économie mondiale

Les perspectives de l'économie mondiale s'améliorent peu à peu et la croissance de l'économie mondiale devrait atteindre 2,8 % cette année. Cela dit, la reprise n'est pas encore fermement établie, et les risques qui pèsent sur l'économie mondiale ont augmenté. L'instabilité récente des marchés d'actions et les inquiétudes que fait naître aujourd'hui le gouvernement d'entreprise indiquent que les facteurs de risque et de vulnérabilité posés par les pays industriels sont aussi importants, sinon plus, que ceux qui se rapportent aux marchés émergents ou aux pays en développement. Je me félicite, dans ces conditions, que l'administration américaine ait agi sans tarder pour renforcer la réglementation du secteur financier et veiller à son application.

La détérioration de la situation au Moyen-Orient est l'un des risques majeurs qui pèsent sur les économies de ma région en particulier, mais aussi sur l'économie mondiale dans son ensemble. Je lance donc un appel urgent à la communauté internationale et à

toutes les parties prenantes afin qu'elles redoublent effort pour trouver une solution pacifique à ce conflit et à tous ceux qui, de concert avec les troubles politiques et civils, entravent fortement les progrès de la lutte contre la pauvreté et des efforts déployés pour assurer la prospérité économique.

Réduction de la pauvreté

L'éradication de la pauvreté, encore omniprésente hélas dans tant de régions du monde, reste le principal défi à relever aujourd'hui. C'est à nous qu'il incombe de faire en sorte que les plus démunis puissent bénéficier eux aussi de l'intégration croissante de l'économie mondiale.

J'observe à cet égard que la Conférence internationale sur le financement du développement qui s'est tenue récemment à Monterrey a montré qu'il existe aujourd'hui un consensus sans précédent sur ce qu'il faut faire pour vaincre la pauvreté et favoriser le développement de tous. Les participants ont reconnu que les pays développés et les pays en développement ont tous un rôle important à jouer pour véritablement améliorer la croissance et faire reculer la pauvreté. Le Consensus de Monterrey a réaffirmé que l'efficacité de l'aide publique au développement (APD) passe la conduite d'une politique économique saine et le respect de la bonne gouvernance. Je me félicite que l'Union européenne, les États-Unis, le Canada et d'autres pays présents à Monterrey aient annoncé leur intention d'accroître le niveau de leur APD. Oman et les autres bailleurs de fonds arabes ont montré depuis longtemps leur attachement à cet effort de coopération internationale en apportant une aide substantielle, à des conditions concessionnelles, aux pays en développement. De fait, cette aide a dépassé systématiquement l'objectif d'une APD de 0,7 % du PNB assigné aux pays industriels.

Le récent Sommet mondial pour le développement durable organisé par les Nations Unies à Johannesburg a réaffirmé la primauté du développement durable au cœur du programme d'action de la communauté internationale. Il s'est conclu par des engagements majeurs dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, de l'énergie, de la santé, de l'agriculture, de la biodiversité et de la gestion de l'écosystème. À nous, maintenant, de tenir ces engagements pour améliorer les conditions de vie des populations en situation de pauvreté et inverser le processus de dégradation de l'environnement.

Je note aussi avec satisfaction que l'examen récent des Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) conduit par le FMI et la Banque mondiale a confirmé que les DSRP apportent une contribution efficace aux efforts déployés par les pays bénéficiaires pour combattre la pauvreté en les encourageant à prendre en charge eux-mêmes leurs programmes et en leur demandant d'organiser un large processus de participation afin que toutes les parties prenantes au combat contre la pauvreté aient voix au chapitre.

La Banque mondiale et le FMI ont accompli d'autre part des progrès très sensibles en ce qui concerne l'allègement du fardeau des pays pauvres très endettés (PPTE) dans le cadre de l'initiative qu'ils ont engagée en faveur des PPTE. Les 26 pays qui, jusqu'à présent, ont bénéficié de cette initiative recevront au total plus de 40 milliards de dollars d'allègements du service de leurs dettes (en valeur nominale). Cet allègement de la dette a permis d'ores et déjà aux pays bénéficiaires d'accroître leurs dépenses dans des domaines aussi essentiels que la santé, l'éducation et les infrastructures de base. Nous espérons que d'autres pays ne tarderont pas à les rejoindre pour tirer parti de ce programme.

Mesdames et Messieurs les gouverneurs, il est clair que l'éducation et la prestation de soins de santé adéquats sont deux conditions essentielles du recul de la pauvreté. Or, dans les pays en développement, plus de 113 millions d'enfants en âge de suivre l'enseignement élémentaire ne sont pas scolarisés — dont les deux tiers sont des filles. Je ne peux donc que me féliciter que l'initiative «Éducation pour tous» ait été retenue parmi les Objectifs de développement pour le millénaire.

Nous savons par ailleurs, hélas, que 40 millions de personnes vivent aujourd'hui avec le VIH/sida. C'est donc avec satisfaction que je prend acte de la forte augmentation des prêts et du soutien technique apportés par la Banque mondiale à la lutte contre ce fléau, et que j'observe que davantage de pays se tournent aujourd'hui vers elle pour recevoir une assistance dans leur combat contre cette pandémie.

Commerce

Le commerce international a un rôle essentiel à jouer à l'appui du développement économique et de la lutte contre la pauvreté. Il est essentiel, dans cette optique, que les pays en développement bénéficient d'un meilleur accès aux marchés et prennent une part plus active au Programme de Doha pour le développement si l'on veut que les bénéfices d'une libéralisation plus poussée du commerce mondial soient partagés par tous. Il est regrettable, cependant, que les politiques commerciales conduites par de nombreux pays industrialisés continuent de restreindre les possibilités d'exportation offertes aux pays en développement, en particulier dans le domaine des textiles et des produits agricoles. J'appelle par conséquent les pays industriels à s'engager à ouvrir de façon significative leur marché, et les pays en développement à accélérer leur efforts de libéralisation des échanges.

Secteur financier

La mondialisation des marchés financiers a ouvert de nouvelles possibilités aux pays industrialisés comme aux pays en développement. Elle souligne aussi que, dans le système financier globalisé qui se caractérise aujourd'hui par l'ampleur des flux internationaux de capitaux et leur volatilité, il est indispensable de pouvoir s'appuyer sur un secteur financier solide pour favoriser l'épargne, l'investissement et la croissance.

Le FMI et la Banque mondiale ont une responsabilité spéciale vis-à-vis des pays membres, qui est de les aider à se protéger plus efficacement contre les crises financières. Je me félicite donc des efforts déployés par le FMI, depuis plusieurs années, pour affiner et recentrer sa mission de surveillance afin de faire mieux apparaître les facteurs de vulnérabilité et d'apporter dans les plus brefs délais, à l'avenir, les conseils et le soutien nécessaires pour prévenir les crises.

Enfin, la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme est un autre domaine où le FMI et la Banque mondiale apportent une contribution importante au maintien de la stabilité et de l'intégrité du système financier international. Ces questions sont de la plus haute importance pour tous les pays membres, car elles touchent tous les pays quel que soit leur stade de développement.

Conclusion

Je conclurai en exprimant ma conviction que nos institutions sont aujourd'hui plus fortes, et plus résolues que jamais à faire en sorte que les chances et les bienfaits de la mondialisation soit mis à la portée de tous les pays membres et partagés équitablement entre eux, et en particulier entre les moins bien lotis. Les synergies qui naîtront de notre action commune nous aideront aussi, j'en ai la certitude, à obtenir ensemble de meilleurs résultats que ne le permettrait la simple somme de nos efforts individuels.

C'est donc avec confiance que je prononce l'ouverture de l'Assemblée annuelle 2002 du Fonds monétaire international et du Groupe de la Banque mondiale.